

Résultats financiers

États financiers consolidés résumés	2
États consolidés résumés des résultats	2
États consolidés résumés du résultat global	3
Bilans consolidés résumés	4
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	5
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	8
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	8
Note 2. Méthodes comptables significatives	8
Note 3. Filiales	9
Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	9
Note 5. Impôt sur le résultat	10
Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	10
Note 7. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	11
Note 8. Créances sur cartes de crédit	11
Note 9. Actifs détenus en vue de la vente et cessions	12
Note 10. Dette à long terme	13
Note 11. Capital social	15
Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	17
Note 13. Instruments financiers	19
Note 14. Passifs éventuels	21
Note 15. Transactions entre parties liées	23
Note 16. Informations sectorielles	24

États consolidés résumés des résultats

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Produits	19 548 \$	18 685 \$	48 656 \$	46 511 \$
Charges d'exploitation				
Coût des stocks vendus	13 193	12 665	32 536	31 126
Frais de vente et charges générales et administratives	4 717	4 402	11 965	12 001
	17 910	17 067	44 501	43 127
Résultat d'exploitation	1 638	1 618	4 155	3 384
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	418	875	1 352	1 087
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 220	743	2 803	2 297
Impôt sur le résultat (note 5)	338	303	923	698
Bénéfice net	882	440	1 880	1 599
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 6)	491	29	852	685
Participations ne donnant pas le contrôle	391	411	1 028	914
Bénéfice net	882 \$	440 \$	1 880 \$	1 599 \$
Bénéfice net par action ordinaireⁱ⁾ (en dollars) (note 6)				
De base	1,24 \$	0,04 \$	2,12 \$	1,63 \$
Dilué	1,23 \$	0,03 \$	2,08 \$	1,60 \$

i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 (voir la note 2).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Bénéfice net	882 \$	440 \$	1 880 \$	1 599 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Écart de conversion	3	(1)	(2)	1
Pertes latentes sur les couvertures de flux de trésorerie (note 13)	(1)	(10)	(8)	(17)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 12)	99	(7)	(6)	26
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	15	30	15	49
Autres éléments du résultat global	116	12	(1)	59
Résultat global	998	452	1 879	1 658
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	559	49	857	739
Participations ne donnant pas le contrôle	439	403	1 022	919
Résultat global	998 \$	452 \$	1 879 \$	1 658 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	4 oct. 2025	Aux	
		5 oct. 2024	31 déc. 2024
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 545 \$	1 628 \$	2 048 \$
Placements à court terme	899	536	648
Créances	1 434	1 356	1 503
Créances sur cartes de crédit (note 8)	4 012	3 890	4 230
Stocks	6 752	6 043	6 332
Charges payées d'avance et autres actifs	870	866	737
Actifs détenus en vue de la vente (note 9)	67	94	62
Total des actifs courants	15 579	14 413	15 560
Immobilisations corporelles	13 075	12 316	12 686
Actifs au titre de droits d'utilisation	5 252	4 979	4 920
Immeubles de placement	5 632	5 484	5 506
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	891	838	884
Immobilisations incorporelles	5 259	5 586	5 460
Goodwill	4 931	4 894	4 902
Impôt différé	131	131	128
Dépôts de garantie	39	36	38
Autres actifs	1 266	1 296	1 352
Total des actifs	52 055 \$	49 973 \$	51 436 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Dette bancaire	— \$	167 \$	— \$
Fournisseurs et autres passifs	7 201	6 731	7 894
Passif au titre de la fidélisation	224	129	212
Provisions	99	514	509
Impôt sur le résultat à payer	76	150	141
Dépôts à vue de clients	847	187	353
Dette à court terme (note 8)	550	600	800
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)	641	1 132	1 313
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 004	915	1 045
Participation des pharmaciens propriétaires	360	360	255
Total des passifs courants	11 002	10 885	12 522
Provisions	102	99	105
Dette à long terme (note 10)	15 585	13 994	14 071
Obligations locatives	5 284	5 091	4 977
Passif lié aux parts de fiducie	4 133	4 115	3 715
Impôt différé	1 743	1 661	1 675
Autres passifs	1 198	1 217	1 234
Total des passifs	39 047	37 062	38 299
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 11)	3 270	3 301	3 293
Résultats non distribués	5 306	5 037	5 490
Surplus d'apport	(3 124)	(2 703)	(2 787)
Cumul des autres éléments du résultat global	245	244	246
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	5 697	5 879	6 242
Participations ne donnant pas le contrôle	7 311	7 032	6 895
Total des capitaux propres	13 008	12 911	13 137
Total des passifs et des capitaux propres	52 055 \$	49 973 \$	51 436 \$

Passifs éventuels (note 14).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie et autres	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2024	2 476 \$	817 \$	3 293 \$	5 490 \$	(2 787) \$	31 \$	(5) \$	220 \$	246 \$	6 895 \$	13 137 \$
Bénéfice net	—	—	—	852	—	—	—	—	—	1 028	1 880
Autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾	—	—	—	(3)	—	(2)	(5)	15	8	(6)	(1)
Résultat global	— \$	— \$	— \$	849 \$	— \$	(2) \$	(5) \$	15 \$	8 \$	1 022 \$	1 879 \$
Transfert de la réserve de réévaluation à la cession d'immeubles de placement	—	—	—	9	—	—	—	(9)	(9)	—	—
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	30	—	30	—	2	—	—	—	—	(2)	30
Actions rachetées et annulées (note 11)	(53)	—	(53)	(671)	—	—	—	—	—	—	(724)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	—	—	—	—	(339)	—	—	—	—	(604)	(943)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire ⁽ⁱⁱ⁾ (en dollars) (note 11)											
– 0,869199 \$	—	—	—	(335)	—	—	—	—	—	—	(335)
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 1,0875 \$	—	—	—	(10)	—	—	—	—	—	—	(10)
– Série III – 0,9750 \$	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	—	(8)
– Série IV – 0,9750 \$	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	—	(8)
– Série V – 0,890625 \$	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	—	(7)
	(23) \$	— \$	(23) \$	(1 033) \$	(337) \$	— \$	— \$	(9) \$	(9) \$	(606) \$	(2 008) \$
Solde au 4 octobre 2025	2 453 \$	817 \$	3 270 \$	5 306 \$	(3 124) \$	29 \$	(10) \$	226 \$	245 \$	7 311 \$	13 008 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie et autres	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2023	2 508 \$	817 \$	3 325 \$	5 421 \$	(2 275) \$	28 \$	1 \$	175 \$	204 \$	6 788 \$	13 463 \$
Bénéfice net	—	—	—	685	—	—	—	—	—	914	1 599
Autres éléments du résultat global ⁱ⁾	—	—	—	14	—	1	(10)	49	40	5	59
Résultat global	— \$	— \$	— \$	699 \$	— \$	1 \$	(10) \$	49 \$	40 \$	919 \$	1 658 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	49	—	49	—	(11)	—	—	—	—	(15)	23
Actions rachetées et annulées (note 11)	(74)	—	(74)	(736)	—	—	—	—	—	—	(810)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	1	—	1	(3)	—	—	—	—	—	—	(2)
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	—	—	—	—	(417)	—	—	—	—	(660)	(1 077)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire ⁱⁱ⁾ (en dollars) (note 11)											
– 0,784333 \$	—	—	—	(311)	—	—	—	—	—	—	(311)
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 1,0875 \$	—	—	—	(10)	—	—	—	—	—	—	(10)
– Série III – 0,9750 \$	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	—	(8)
– Série IV – 0,9750 \$	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	—	(8)
– Série V – 0,890625 \$	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	—	(7)
	(24) \$	— \$	(24) \$	(1 083) \$	(428) \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(675) \$	(2 210) \$
Solde au 5 octobre 2024	2 484 \$	817 \$	3 301 \$	5 037 \$	(2 703) \$	29 \$	(9) \$	224 \$	244 \$	7 032 \$	12 911 \$

i) Les autres éléments du résultat global comprennent une perte actuarielle de 6 millions de dollars (gain de 26 millions de dollars en 2024), dont une tranche de 3 millions de dollars (gain de 14 millions de dollars en 2024) est présentée dans les résultats non distribués, et une autre de 3 millions de dollars (gain de 12 millions de dollars en 2024), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également une perte de 3 millions de dollars sur les couvertures de flux de trésorerie (perte de 7 millions de dollars en 2024) et une perte de change négligeable (profit négligeable en 2024).

ii) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 (voir la note 2).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	882 \$	440 \$	1 880 \$	1 599 \$
Ajouter (déduire) :				
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	418	875	1 352	1 087
Impôt sur le résultat (note 5)	338	303	923	698
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	692	787	1 837	1 998
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	6	1	7	1
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	21	(34)	(9)	(16)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers (note 13)	(42)	(58)	(42)	—
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 8)	(4)	9	6	19
Variation des provisions	—	(28)	(411)	396
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 7)	(89)	216	(923)	(513)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 8)	(33)	55	212	223
Impôt sur le résultat payé	(336)	(333)	(902)	(1 063)
Intérêts perçus	14	23	63	65
Autres	(17)	(140)	(37)	(118)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 850	2 116	3 956	4 376
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(621)	(609)	(1 348)	(1 393)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(114)	(124)	(262)	(286)
Cession (acquisition) de placements à court terme	55	(124)	(251)	(64)
Produit de la cession d'actifs (note 9)	12	225	179	286
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	1	2	4	8
(Avances) remboursements sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	(5)	(15)	115	3
Cession de titres à long terme	20	19	100	82
Diminution (augmentation) des dépôts de garantie (note 8)	299	249	(1)	2
Autres	(28)	(74)	(96)	(89)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(381)	(451)	(1 560)	(1 451)
Activités de financement				
(Diminution) augmentation de la dette bancaire	(59)	129	—	154
Augmentation (diminution) de la dette à court terme (note 8)	50	(50)	(250)	(250)
Augmentation des dépôts à vue de clients	174	12	494	21
Dette à long terme – Émise (note 10)	938	287	2 070	2 228
– Remboursements (note 10)	(675)	(1 206)	(1 227)	(2 141)
Intérêts payés	(297)	(300)	(762)	(750)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts (note 4)	(82)	(76)	(205)	(180)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – capital	(239)	(226)	(592)	(575)
Capital social – Émis (note 11)	—	9	27	44
– Racheté et détenu en fiducie (note 11)	(7)	(10)	(7)	(10)
– Racheté et annulé (note 11)	(231)	(289)	(702)	(779)
Capital social ordinaire de Loblaw – Émis	4	19	50	145
– Racheté et détenu en fiducie	(69)	(72)	(69)	(72)
– Racheté et annulé	(192)	(255)	(675)	(835)
Capital social privilégié de Loblaw – Racheté et annulé	—	—	(225)	—
Impôt payé sur les rachats de capital social	2	—	(55)	—
Dividendes – aux porteurs d'actions ordinaires	(229)	(216)	(442)	(399)
– aux porteurs d'actions privilégiées	(22)	(22)	(41)	(41)
– aux participations ne donnant pas le contrôle	(159)	(154)	(307)	(221)
Autres	(7)	(36)	23	(91)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(1 100)	(2 456)	(2 895)	(3 752)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2	(1)	(4)	4
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	371	(792)	(503)	(823)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 174	2 420	2 048	2 451
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 545 \$	1 628 \$	1 545 \$	1 628 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits au poste « Siège social de GWL ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Pendant les périodes intermédiaires, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. Loblaw a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives ainsi que les estimations et jugements comptables critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Au troisième trimestre de 2025, la société a réalisé un fractionnement d'actions à raison de trois pour une, de ses actions ordinaires en circulation. Le fractionnement d'actions a été réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel les actionnaires ont reçu deux actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025. Tous les nombres d'actions, montants et nombres relatifs aux attributions fondées sur des actions et montants par action présentés dans le présent document ont été ajustés de façon rétrospective afin de refléter le fractionnement d'actions.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou « PCGR ») et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le Conseil d'administration de la société le 13 novembre 2025.

Note 3. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

		4 oct. 2025		Aux 5 oct. 2024		31 déc. 2024	
		Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable
Loblaw	Actions ordinaires ^{i), ii)}	623 630 074	52,6 %	639 440 132	52,6 %	635 413 872	52,6 %
	Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱⁱ⁾	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.
	Parts de fiducie	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.
Propriétés de Choix		446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %

- i) Ajusté rétrospectivement pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une de Loblaw qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.
- ii) GWL participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation.
- iii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Charges d'intérêts :				
Dette à long terme	192 \$	175 \$	524 \$	492 \$
Obligations locatives	82	76	205	180
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	28	31	62	63
Distributions sur les parts de fiducie	54	53	160	158
Fiducies de financement indépendantes	10	10	25	30
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 12)	—	2	1	4
Dette bancaire	—	1	—	1
Passifs financiers	11	11	33	33
Intérêts inscrits à l'actif	(10)	(16)	(28)	(27)
	367 \$	343 \$	982 \$	934 \$
Produits d'intérêts :				
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$	(2) \$	(2) \$
Produits d'intérêts	(15)	(25)	(46)	(70)
Autres produits d'intérêts (note 14)	—	(10)	—	(10)
	(16) \$	(36) \$	(48) \$	(82) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	67 \$	568 \$	418 \$	235 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	418 \$	875 \$	1 352 \$	1 087 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 5. Impôt sur le résultat

Pour le troisième trimestre de 2025, la charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 338 millions de dollars (303 millions de dollars en 2024) et le taux d'impôt effectif, à 27,7 % (40,8 % en 2024). La diminution du taux effectif est principalement attribuable à l'incidence, d'un trimestre à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancé par la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au troisième trimestre de 2024 et par une hausse de la charge d'impôt liée à des différences temporaires au titre du placement de la société dans certaines actions de Loblaw compte tenu de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est chiffrée à 923 millions de dollars (698 millions de dollars en 2024) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 32,9 % (30,4 % en 2024). L'augmentation du taux effectif est principalement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au troisième trimestre de 2024.

Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	491 \$	29 \$	852 \$	685 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	477 \$	15 \$	818 \$	651 \$
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(4)	(4)	(10)	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	473 \$	11 \$	808 \$	642 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ⁱ⁾ (en millions) (note 11)	383,4	394,6	386,0	399,7
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ^{i), ii)} (en millions)	1,8	1,8	2,0	1,8
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué ⁱ⁾ (en millions)	385,2	396,4	388,0	401,5
Bénéfice net de base par action ordinaire ⁱ⁾ (en dollars)	1,24 \$	0,04 \$	2,12 \$	1,63 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire ⁱ⁾ (en dollars)	1,23 \$	0,03 \$	2,08 \$	1,60 \$

i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 (voir la note 2).

ii) Au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour, un nombre négligeable (nombre négligeable en 2024) d'instruments financiers potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire en raison de leur effet antidilutif.

Note 7. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Variation au titre des éléments suivants :				
Créances	(85) \$	(40) \$	45 \$	43 \$
Charges payées d'avance et autres actifs	(199)	(63)	(257)	(157)
Stocks	(273)	(269)	(420)	(214)
Fournisseurs et autres passifs	467	591	(274)	(176)
Autres	1	(3)	(17)	(9)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(89) \$	216 \$	(923) \$	(513) \$

Note 8. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	4 oct. 2025	Aux	
		5 oct. 2024	31 déc. 2024
Créances sur cartes de crédit, montant brut	4 281 \$	4 165 \$	4 493 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(269)	(275)	(263)
Créances sur cartes de crédit	4 012 \$	3 890 \$	4 230 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de Fiducie cartes de crédit Eagle (note 10)	1 450 \$	1 450 \$	1 450 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	550	600	800
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	2 000 \$	2 050 \$	2 250 \$

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille une participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment Fiducie cartes de crédit Eagle (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'Eagle est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 10). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 50 millions de dollars au 4 octobre 2025 (54 millions de dollars au 5 octobre 2024 et 72 millions de dollars au 31 décembre 2024), ce qui représente 9 % (9 % au 5 octobre 2024 et 9 % au 31 décembre 2024) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence à la clôture du troisième trimestre de 2025 et s'y est conformée tout au long des trois premiers trimestres de 2025.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 9. Actifs détenus en vue de la vente et cessions

ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les composantes des actifs détenus en vue de la vente, déduction faite des transactions intragroupe, se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	4 oct. 2025	Aux 5 oct. 2024	31 déc. 2024
Loblaw ⁱ⁾	35 \$	67 \$	43 \$
Propriétés de Choix ⁱⁱ⁾	32	27	19
Actifs détenus en vue de la vente	67 \$	94 \$	62 \$

- i) Au troisième trimestre de 2025, Loblaw a cédé deux immeubles (un en 2024) compris dans les actifs détenus en vue de la vente pour un produit de 3 millions de dollars (4 millions de dollars en 2024) et a comptabilisé une perte nette de 2 millions de dollars (perte nette négligeable en 2024). Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a cédé quatre immeubles (un en 2024) compris dans les actifs détenus en vue de la vente pour un produit de 24 millions de dollars (4 millions de dollars en 2024) et a comptabilisé un profit net de 13 millions de dollars (perte nette négligeable en 2024).
- ii) Après la clôture du troisième trimestre de 2025, Propriétés de Choix a cédé les immeubles qui étaient inclus dans les actifs détenus en vue de la vente au 4 octobre 2025.

CESSIONS

Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle Au troisième trimestre de 2025, Loblaw a conclu avec Specsavers Canada Inc. (« Specsavers ») une entente visant l'ouverture de magasins Specsavers dans certains magasins d'alimentation de Loblaw au Canada, qui causera la cessation des activités d'optique de Theodore & Pringle. En conséquence, Loblaw a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, des charges de 30 millions de dollars liées principalement à la réduction de la valeur du matériel optique, à la main-d'œuvre et à d'autres coûts de fermeture.

Vente de Wellwise Au premier trimestre de 2025, Loblaw a finalisé la vente de son entreprise Wellwise de Shoppers^{MD} (« Wellwise ») et a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, un profit de 5 millions de dollars, déduction faite des frais connexes.

Immobilisations corporelles Après la clôture du troisième trimestre de 2025, Propriétés de Choix a cédé plusieurs immeubles de commerce de détail compris dans les immobilisations corporelles au 4 octobre 2025 pour un montant de 45 millions de dollars.

Coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence Après la clôture du troisième trimestre de 2025, Propriétés de Choix a cédé sa participation dans un immeuble de commerce de détail situé à Edmonton, en Alberta, qui était détenu dans une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le produit de la vente, d'un montant de 23 millions de dollars, a été versé à Propriétés de Choix.

Note 10. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

(en millions de dollars)	4 oct. 2025	Aux	
		5 oct. 2024	31 déc. 2024
Déventures	10 855 \$	10 207 \$	10 606 \$
Dette à long terme garantie par une hypothèque	1 176	1 201	1 300
Emprunts pour la construction	5	65	5
Certificats de placement garanti	1 342	1 459	1 477
Fiducies de titrisation indépendantes (note 8)	1 450	1 450	1 450
Fiducies de financement indépendantes	647	588	590
Facilités de crédit engagées	800	200	—
Coûts de transaction et autres	(49)	(44)	(44)
Total de la dette à long terme	16 226 \$	15 126 \$	15 384 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	(641)	(1 132)	(1 313)
Dette à long terme	15 585 \$	13 994 \$	14 071 \$

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives de nature financière à la clôture des trois premiers trimestres de 2025 et les ont respectées tout au long des trois premiers trimestres.

DÉBENTURES Le tableau qui suit présente un résumé des déventures émises pour les périodes closes indiquées :

			16 semaines closes les		40 semaines closes les	
			4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Billets non garantis de premier rang de George Weston	4,19 %	5 septembre 2029	— \$	250 \$	— \$	250 \$
Billets non garantis de premier rang de Loblaw	5,12 %	4 mars 2054	—	—	—	400
Déventures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série W	4,63 %	8 août 2035	350	—	350	—
– Série X	5,37 %	8 août 2055	150	—	150	—
– Série V	4,29 %	16 janvier 2030	—	—	300	—
– Série U	5,03 %	28 février 2031	—	—	—	500
Total des déventures émises			500 \$	250 \$	800 \$	1 150 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures remboursées pour les périodes closes indiquées :

			16 semaines closes les		40 semaines closes les	
			4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Billets non garantis de premier rang de George Weston	4,12 %	17 juin 2024	— \$	200 \$	— \$	200 \$
Billets non garantis de premier rang de Loblaw	3,92 %	20 juin 2024	—	—	—	400
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série F	4,06 %	24 novembre 2025 ⁱ⁾	200	—	200	—
– Série J	3,55 %	10 janvier 2025	—	—	350	—
– Série K	3,56 %	9 septembre 2024	—	550	—	550
– Série D	4,29 %	8 février 2024	—	—	—	200
Total des débentures remboursées			200 \$	750 \$	550 \$	1 350 \$

i) La débenture non garantie de premier rang de Propriétés de Choix a été remboursée le 5 septembre 2025.

FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

		4 oct. 2025		Aux			
				5 oct. 2024		31 déc. 2024	
(en millions de dollars)	Date d'échéance	Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
George Weston ⁱ⁾	27 mars 2028	350 \$	— \$	350 \$	— \$	350 \$	— \$
Loblaw ⁱ⁾	27 mars 2030	1 500	800	1 500	200	1 500	—
Propriétés de Choix ⁱ⁾	21 mai 2030	1 500	—	1 500	—	1 500	—
Total des facilités de crédit engagées		3 350 \$	800 \$	3 350 \$	200 \$	3 350 \$	— \$

i) Au deuxième trimestre de 2025, les dates d'échéance des facilités de crédit ont été repoussées comme suit : du 14 décembre 2026 au 27 mars 2028 pour GWL, du 15 juillet 2027 au 27 mars 2030 pour Loblaw et du 13 juin 2029 au 21 mai 2030 pour Propriétés de Choix. Toutes les autres modalités sont demeurées essentiellement les mêmes.

FIDUCIES DE FINANCEMENT INDÉPENDANTES Au deuxième trimestre de 2025, la capacité totale des fiducies de financement indépendantes est passée de 700 millions de dollars à 1 milliard de dollars et la date d'échéance des fiducies a été repoussée du 29 mai 2027 au 27 mars 2028, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Note 11. Capital social

CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	4 oct. 2025		5 oct. 2024		4 oct. 2025		5 oct. 2024	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires ⁱ⁾	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires ⁱ⁾	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires ⁱ⁾	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires ⁱ⁾	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	385 110 054	2 470 \$	396 556 485	2 503 \$	390 134 334	2 478 \$	403 639 743	2 511 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	8 367	—	258 930	10	769 170	30	1 294 236	49
Rachetées et annulées ⁱⁱ⁾	(2 556 455)	(15)	(4 011 294)	(27)	(8 341 538)	(53)	(12 129 858)	(74)
Émises et en circulation à la clôture de la période	382 561 966	2 455 \$	392 804 121	2 486 \$	382 561 966	2 455 \$	392 804 121	2 486 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(158 631)	(1) \$	(124 620)	(1) \$	(259 881)	(2) \$	(371 685)	(3) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(81 000)	(1)	(138 000)	(1)	(81 000)	(1)	(138 000)	(1)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	2 370	—	462	—	103 620	1	247 527	2
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(237 261)	(2) \$	(262 158)	(2) \$	(237 261)	(2) \$	(262 158)	(2) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	382 324 705	2 453 \$	392 541 963	2 484 \$	382 324 705	2 453 \$	392 541 963	2 484 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 6)	383 372 281		394 563 012		385 972 285		399 650 652	

i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 (voir la note 2).

ii) Le nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées au 4 octobre 2025 ne comprend pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA »), comme il est décrit ci-dessous.

Au troisième trimestre de 2025, la société a réalisé un fractionnement d'actions à raison de trois pour une, de ses actions ordinaires en circulation. Le fractionnement d'actions a été réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel les actionnaires ont reçu deux actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR ⁱ⁾ (nombre d'actions)	81 000	138 000	81 000	138 000
Rachetées en vue du règlement courant d'UAD ⁱⁱ⁾ (nombre d'actions)	—	—	—	5 163
Rachetées et annulées ⁱⁱ⁾ (nombre d'actions)	2 556 455	4 011 294	8 341 538	12 129 858
Contrepartie en trésorerie payée				
Rachetées et détenues en fiducie	(7) \$	(10) \$	(7) \$	(10) \$
Rachetées et annulées ⁱⁱ⁾	(231) \$	(289) \$	(702) \$	(779) \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués				
Rachetées et détenues en fiducie	7 \$	9 \$	7 \$	9 \$
Rachetées et annulées ⁱⁱⁱ⁾	193 \$	293 \$	671 \$	736 \$
Diminution du capital social ^{iv)}	15 \$	27 \$	53 \$	74 \$

- i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 (voir la note 2).
- ii) Les montants inscrits pour le troisième trimestre de 2025 et l'exercice à ce jour tiennent compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant respectif de (4) millions de dollars ((5) millions de dollars en 2024) et de 1 million de dollars (2 millions de dollars en 2024) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- iii) Comprend un montant de 92 millions de dollars (136 millions de dollars en 2024) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.
- iv) Comprend un montant de 8 millions de dollars (13 millions de dollars en 2024) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2025, GWL a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 19 344 552 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Au troisième trimestre de 2025, la TSX a accepté une modification de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société afin de permettre à Wittington, l'actionnaire détenant le contrôle de la société, de participer à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de manière à maintenir sa participation proportionnelle dans la société à environ 59,2 %. Les rachats d'actions ordinaires auprès de Wittington seront effectués dans le cadre de la séance de bourse spéciale de la TSX conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Wittington. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Wittington sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du troisième trimestre de 2025, 2 556 455 actions ordinaires (4 011 294 actions ordinaires en 2024) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 227 millions de dollars (284 millions de dollars en 2024), y compris 844 907 actions ordinaires (1 171 395 actions ordinaires en 2024) rachetées auprès de Wittington pour une contrepartie totale de 75 millions de dollars (83 millions de dollars en 2024). Pour l'exercice à ce jour, 8 341 538 actions ordinaires (12 129 858 actions ordinaires en 2024) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 703 millions de dollars (781 millions de dollars en 2024), y compris 2 548 301 actions ordinaires (3 524 367 actions ordinaires en 2024) rachetées auprès de Wittington pour une contrepartie totale de 215 millions de dollars (227 millions de dollars en 2024).

La société participe à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 4 octobre 2025, une obligation de rachat d'actions de 100 millions de dollars (149 millions de dollars en 2024) au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

Au 4 octobre 2025, 3 750 716 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

DIVIDENDES Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire ⁱⁱ⁾	0,297933 \$	0,273333 \$	0,869199 \$	0,784333 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	1,0875 \$	1,0875 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,890625 \$	0,890625 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au troisième trimestre de 2025 étaient payables le 1^{er} octobre 2025. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au troisième trimestre de 2025 étaient payables le 15 septembre 2025.
- ii) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 (voir la note 2).

Le tableau suivant présente un résumé des dividendes trimestriels de la société qui ont été déclarés après la clôture du troisième trimestre de 2025 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ : – Ordinaire	0,297933 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au quatrième trimestre de 2025 sont payables le 1^{er} janvier 2026. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au quatrième trimestre de 2025 sont payables le 15 décembre 2025.

Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et d'autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Coût des services rendus au cours de la période				
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾	41 \$	45 \$	116 \$	119 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	12	12	29	29
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies (note 4)	—	2	1	4
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	53 \$	59 \$	146 \$	152 \$

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.
- ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le tableau qui suit présente les gains actuariels (pertes actuarielles), déduction faite des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	89 \$	12 \$	48 \$	78 \$
(Pertes actuarielles) gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières ⁱ⁾	(15)	50	50	72
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾	61	(72)	(106)	(116)
Total des gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	135 \$	(10) \$	(8) \$	34 \$
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat liés aux gains actuariels (pertes actuarielles)	(36)	3	2	(8)
Gains actuariels (pertes actuarielles), déduction faite des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat	99 \$	(7) \$	(6) \$	26 \$

- i) Au troisième trimestre de 2025, les pertes actuarielles découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une diminution du taux d'actualisation. Pour l'exercice à ce jour, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation du taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars)	4 oct. 2025	Aux	
		5 oct. 2024	31 déc. 2024
Autres actifs			
Montant net de l'actif au titre des prestations constituées	321 \$	300 \$	370 \$
Autres passifs			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	259 \$	266 \$	271 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	140 \$	139 \$	134 \$

Note 13. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont évalués comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme, et de certains autres actifs dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

(en millions de dollars)	4 oct. 2025				Aux							
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	5 oct. 2024				31 déc. 2024			
					Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Coût amorti :												
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	— \$	— \$	240 \$	240 \$	— \$	— \$	247 \$	247 \$	— \$	— \$	260 \$	260 \$
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme ⁱ⁾	20	—	—	20	119	—	—	119	120	—	—	120
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dépôts de garantie	39	—	—	39	36	—	—	36	38	—	—	38
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	—	—	46	46	—	—	138	138	—	—	163	163
Placements dans des titres immobiliers ⁱ⁾	—	245	—	245	—	239	—	239	—	203	—	203
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	15	172	187	—	15	118	133	—	15	134	149
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	5	—	5	—	6	1	7	—	11	—	11
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	—	9 185	7 049	16 234	—	8 700	6 466	15 166	—	9 216	6 811	16 027
Participation des pharmaciens propriétaires	—	—	360	360	—	—	360	360	—	—	255	255
Certains autres passifs ^{i), ii)}	—	—	819	819	—	—	816	816	—	—	813	813
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	21	21	—	1	22	23	—	—	16	16
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Passif lié aux parts de fiducie	4 133	—	—	4 133	4 115	—	—	4 115	3 715	—	—	3 715
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	3	1	4	1	2	—	3	—	2	6	8

i) Inscrits aux bilans consolidés résumés sous le poste « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 (perte de 1 million de dollars en 2024) et une perte de 3 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit de 4 millions de dollars en 2024) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, la société a comptabilisé, dans le bénéfice avant impôt sur le résultat, un profit net de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 (perte nette de 512 millions de dollars en 2024) et une perte nette de 346 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte nette de 215 millions de dollars en 2024) au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Placement dans des titres immobiliers Le placement de Propriétés de Choix dans des parts de catégorie B d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») est comptabilisé à sa juste valeur selon le cours de marché des parts cotées en bourse d'Allied. La société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, un profit lié à la juste valeur de 42 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 (profit de 58 millions de dollars en 2024) et un profit lié à la juste valeur de 42 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit lié à la juste valeur négligeable en 2024).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société.

	16 semaines closes les			40 semaines closes les	
	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
(en millions de dollars)					
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	— \$	1 \$	— \$	(1) \$	(2) \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	—	—	—	—	(1)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	2	(1)	—	(2)	—
Couverture des prix de l'énergie ^{iv)}	(21)	(1)	(2)	(5)	(5)
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(19) \$	(1) \$	(2) \$	(8) \$	(8) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	1 \$	— \$	10 \$	— \$	(10) \$
Autres dérivés non financiers	—	—	(4)	—	6
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	1 \$	— \$	6 \$	— \$	(4) \$
Total des dérivés	(18) \$	(1) \$	4 \$	(8) \$	(12) \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 29 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) Loblaw a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. Au troisième trimestre de 2025, Loblaw a réglé la totalité de ses contrats à terme sur obligations en cours.
- iii) Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 75 millions de dollars à titre d'actifs dérivés et de 74 millions de dollars à titre de passifs dérivés, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs et les autres passifs.
- iv) En 2023, Loblaw a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les autres passifs.

	16 semaines closes les			40 semaines closes les	
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	— \$	(2) \$	1 \$	(7) \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	(1)	(2)	—	3	(2)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	3	(5)	—	(4)	1
Couverture des prix de l'énergie ^{iv)}	(22)	(3)	—	(18)	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(20) \$	(12) \$	1 \$	(26) \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	— \$	— \$	(3) \$	— \$	9 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	—	(2)	—	1
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(1) \$	— \$	(5) \$	— \$	10 \$
Total des dérivés	(21) \$	(12) \$	(4) \$	(26) \$	10 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 8 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) Loblaw a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La valeur notionnelle des contrats à terme sur obligations de la Banque PC est de 25 millions de dollars. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses de taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 77 millions de dollars à titre d'actifs dérivés et de 75 millions de dollars à titre de passifs dérivés, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés détenus par Propriétés de Choix est prise en compte dans les autres actifs et les autres passifs.
- iv) En 2023, Loblaw a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les autres passifs.

Note 14. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclamaient des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demanderesse à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure. La Cour supérieure a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesse ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, Loblaw a déposé un avis d'appel incident. Une audience pour les appels a eu lieu les 14 et 15 février 2024. Le 29 août 2024, la Cour d'appel a rejeté l'appel et l'appel incident, à ceci près que l'appel du demandeur a été accepté relativement à la correction du montant que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a reçu en guise d'indemnités professionnelles au cours de la période visée par le recours collectif. Par conséquent, Loblaw n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. Loblaw n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'arrangement de fixation des prix de certains produits de boulangerie emballés dans l'ensemble de l'industrie. L'arrangement portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de l'arrangement, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres grands détaillants en alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Le 24 juillet 2024, la société et Loblaw ont conclu une entente de règlement contraignante et, le 31 janvier 2025, la société et Loblaw ont conclu un accord de règlement de 500 millions de dollars avec les avocats représentant les consommateurs afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif. La société et Loblaw paieront chacune une part du règlement; la société paiera 247 millions de dollars et Loblaw, 253 millions de dollars. Loblaw recevra un crédit au titre des 96 millions de dollars qu'elle a déjà versés aux consommateurs sous forme de cartes Loblaw, ce qui signifie qu'elle devra verser 157 millions de dollars en trésorerie dans le cadre du règlement. L'accord de règlement a été approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario en mai 2025 et par la Cour supérieure du Québec en juillet 2025. Le 3 mars 2025, les fonds du règlement ont été versés dans un compte en fiducie. En décembre 2019, un recours collectif proposé, intenté au nom de distributeurs indépendants, a été entrepris contre la société (le « recours collectif des distributeurs indépendants »). Il est trop tôt pour prédire l'issue du recours collectif des distributeurs indépendants, mais la société n'estime pas que la résolution ultime de cette poursuite aura des incidences défavorables importantes sur sa situation financière ou ses perspectives. Par suite de l'admission de leur participation à l'arrangement de fixation des prix et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales. En réponse à ces poursuites en recours collectif, certains grands détaillants en alimentation ont introduit des demandes entre défendeurs contre la société et Loblaw, et la société et Loblaw jugent ces demandes entre défendeurs sans fondement.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. Le 12 décembre 2024, l'action intentée en Ontario contre Sanis Health Inc. a été rejetée, avec dépens. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et Loblaw. Les allégations formulées dans le recours collectif de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que la réclamation datée de décembre 2019 vise le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. En février 2025, la société et Loblaw Inc. se sont également vu signifier ce recours collectif. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis

Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. En octobre 2024, le recours contre Shoppers Drug Mart Inc. a été abandonné. En janvier 2024, Shoppers Drug Mart Inc. s'est vu signifier un deuxième recours collectif en Saskatchewan, intenté par la bande indienne de Lac La Ronge. L'action est intentée au nom des membres de la bande et vise la réclamation des dommages-intérêts liés aux coûts de réduction de la pollution, au détournement de ressources financières et d'autres ressources, à la réduction de la valeur des terres de réserve et des intérêts dans celles-ci, ainsi qu'à la perte de recettes fiscales. Shoppers Drug Mart Inc. est poursuivie en tant que représentant d'un sous-groupe de défendeurs internationaux constitué de distributeurs d'opioïdes, et Sanis Health Inc. fait partie des fournisseurs visés par le recours collectif. La société et Loblaw estiment que ces recours sont sans fondement et elles se défendent vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société et de Loblaw.

En 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. Au troisième trimestre de 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement en 2022. De plus, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie. Certaines années d'imposition postérieures aux périodes visées par la décision de la Cour d'appel fédérale font toujours l'objet d'un examen par les autorités fiscales.

DISPOSITIONS D'INDEMNISATION De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 15. Transactions entre parties liées

PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Transaction avec Wittington Au premier trimestre de 2025, la contrepartie en trésorerie de 7 millions de dollars au titre de la cession d'un immeuble de commerce de détail inclus dans les actifs détenus en vue de la vente et la contrepartie en trésorerie de 18 millions de dollars au titre de la cession d'un immeuble de commerce de détail détenu dans une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, tous deux situés à Aurora, en Ontario, incluaient des frais payés par Wittington s'élevant respectivement à 1 million de dollars et à 1 million de dollars.

Transaction avec une autre partie liée Au premier trimestre de 2025, un prêt hypothécaire précédemment consenti à une entité dans laquelle Propriétés de Choix détient une participation et les intérêts courus y afférents, d'un montant total de 114 millions de dollars, ont été remboursés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 16. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits dans la catégorie « Siège social de GWL ».

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des méthodes comptables significatives de la société (voir la note 2). La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du résultat d'exploitation diminué des éléments d'ajustement et avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »). Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

	16 semaines closes les						5 oct. 2024					
	4 oct. 2025											
(en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consoli- dation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consoli- dation	Siège social de GWL	Total
Produits	19 395 \$	362 \$	19 757 \$	(209) \$	— \$	19 548 \$	18 538 \$	340 \$	18 878 \$	(193) \$	— \$	18 685 \$
Coût des stocks vendus	13 193	—	13 193	—	—	13 193	12 665	—	12 665	—	—	12 665
Frais de vente et charges générales et administratives	4 828	47	4 875	(156)	(2)	4 717	4 554	(36)	4 518	(124)	8	4 402
Résultat d'exploitation	1 374 \$	315 \$	1 689 \$	(53) \$	2 \$	1 638 \$	1 319 \$	376 \$	1 695 \$	(69) \$	(8) \$	1 618 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	273	73	346	65	7	418	238	1 039	1 277	(404)	2	875
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	1 101 \$	242 \$	1 343 \$	(118) \$	(5) \$	1 220 \$	1 081 \$	(663) \$	418 \$	335 \$	(10) \$	743 \$
Résultat d'exploitation	1 374 \$	315 \$	1 689 \$	(53) \$	2 \$	1 638 \$	1 319 \$	376 \$	1 695 \$	(69) \$	(8) \$	1 618 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	810	1	811				903	1	904			
Éléments d'ajustement ¹⁾	31	(55)	(24)				(155)	(140)	(295)			
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	2 215 \$	261 \$	2 476 \$				2 067 \$	237 \$	2 304 \$			

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA :

		16 semaines closes les					
		4 oct. 2025			5 oct. 2024		
(en millions de dollars)		Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle		30 \$	— \$	30 \$	— \$	— \$	— \$
Perte sur la vente d'immeubles non exploités		2	—	2	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des dérivés		(1)	—	(1)	—	—	—
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC		—	—	—	(155)	—	(155)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement		—	(13)	(13)	—	(82)	(82)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers		—	(42)	(42)	—	(58)	(58)
Éléments d'ajustement		31 \$	(55) \$	(24) \$	(155) \$	(140) \$	(295) \$

40 semaines closes les

	4 oct. 2025						5 oct. 2024					
(en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
Produits	48 202 \$	1 060 \$	49 262 \$	(606) \$	—	\$ 48 656 \$	46 066 \$	1 025 \$	47 091 \$	(580) \$	—	\$ 46 511 \$
Coût des stocks vendus	32 536	—	32 536	—	—	32 536	31 117	9	31 126	—	—	31 126
Frais de vente et charges générales et administratives	12 151	119	12 270	(322)	17	11 965	11 905	160	12 065	(343)	279	12 001
Résultat d'exploitation	3 515 \$	941 \$	4 456 \$	(284) \$	(17) \$	4 155 \$	3 044 \$	856 \$	3 900 \$	(237) \$	(279) \$	3 384 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	683	949	1 632	(294)	14	1 352	622	863	1 485	(399)	1	1 087
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	2 832 \$	(8) \$	2 824 \$	10 \$	(31) \$	2 803 \$	2 422 \$	(7) \$	2 415 \$	162 \$	(280) \$	2 297 \$
Résultat d'exploitation	3 515 \$	941 \$	4 456 \$	(284) \$	(17) \$	4 155 \$	3 044 \$	856 \$	3 900 \$	(237) \$	(279) \$	3 384 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 115	3	2 118				2 272	3	2 275			
Éléments d'ajustement ⁱ⁾	12	(185)	(173)				4	(141)	(137)			
Montant ajusté du BAIIAⁱ⁾	5 642 \$	759 \$	6 401 \$				5 320 \$	718 \$	6 038 \$			

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA :

40 semaines closes les

	4 oct. 2025			5 oct. 2024		
(en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	30 \$	— \$	30 \$	— \$	— \$	— \$
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	164	—	164
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	—	—	(5)	—	(5)
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	—	—	(39)	(39)
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	(155)	—	(155)
Vente de <i>Wellwise</i>	(5)	—	(5)	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(13)	—	(13)	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	(42)	(42)	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(143)	(143)	—	(102)	(102)
Éléments d'ajustement	12 \$	(185) \$	(173) \$	4 \$	(141) \$	(137) \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

L'incidence de la consolidation comprend les éléments suivants :

	16 semaines closes les					
	4 oct. 2025			5 oct. 2024		
(en millions de dollars)	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination des produits locatifs intragroupe	(214) \$	44 \$	— \$	(195) \$	56 \$	— \$
Élimination des contrats de location internes	5	(39)	(48)	2	18	(44)
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(12)	—	—	(87)	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(12)	—	—	(8)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(34)	—	—	(48)	1
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	(76)	—	—	(75)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	54	—	—	52
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	68	—	—	(906)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	67	—	—	568
Total	(209) \$	(53) \$	65 \$	(193) \$	(69) \$	(404) \$

	40 semaines closes les					
	4 oct. 2025			5 oct. 2024		
(en millions de dollars)	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination des produits locatifs intragroupe	(617) \$	28 \$	— \$	(588) \$	29 \$	— \$
Élimination des contrats de location internes	11	(55)	(111)	8	(26)	(102)
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(81)	—	—	(119)	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(42)	—	—	(35)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(134)	1	—	(86)	3
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	(228)	—	—	(225)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	160	—	—	157
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	(534)	—	—	(467)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	418	—	—	235
Total	(606) \$	(284) \$	(294) \$	(580) \$	(237) \$	(399) \$

(en millions de dollars)	4 oct. 2025	Aux	
		5 oct. 2024	31 déc. 2024
Total des actifs			
Loblaw	41 563 \$	39 261 \$	40 880 \$
Propriétés de Choix	17 964	17 405	17 558
Total sectoriel	59 527 \$	56 666 \$	58 438 \$
Siège social de GWL	11 847	12 159	12 376
Incidence de la consolidation	(19 319)	(18 852)	(19 378)
Chiffres consolidés	52 055 \$	49 973 \$	51 436 \$

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Dépenses d'investissement				
Loblaw	685 \$	690 \$	1 340 \$	1 572 \$
Propriétés de Choix	50	129	471	251
Total sectoriel	735 \$	819 \$	1 811 \$	1 823 \$
Siège social de GWL	—	—	—	—
Incidence de la consolidation	—	(86)	(201)	(144)
Chiffres consolidés ⁱ⁾	735 \$	733 \$	1 610 \$	1 679 \$

- i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.